

55321102 voir visites au musée.

Les Croisettes.

4^e Zoute sur Mer

7 août 1923

Monsieur Fierens-Gevaert.

Conservateur du Musée de Peinture.

rue de la Régance . Bruxelles.

Monsieur.

Je me permets de demander votre concours pour mener à bonne fin le projet dont la note ci-incluse vous donne un aperçu. Diverses personnalités Belges ont déjà accepté de faire partie du Comité et il m'a été dit que votre nom nous serait d'un grand appui. La protection des Ministres des Affaires Etrangères et des Beaux-Arts nous est assurée.

Le Professeur Pope et sa femme, le Dr. Ackerman-Pope, seront mes hôtes à partir du 15 août prochain; je voudrais profiter de leur séjour en Belgique pour leur montrer nos trésors artistiques et leur faire connaître les personnes qui s'intéressent à la représentation de la Belgique à San Francisco. Puis-je compter sur votre appui pour leur faire apprécier nos œuvres d'art. Il y a là une bonne propagande à faire pour notre pays et pour nos artistes présents et à venir.

Le Professeur Pope m'a chargée de trouver deux personnes compétentes en art Belge qui leur indiqueront la marche à suivre pour que l'art belge soit dignement représenté dans le Musée de San Francisco. Après les premiers envois qui seront dus à la généreuse contribution des Belges, le Musée a l'intention d'acquérir des œuvres d'art, seuls des experts consciencieux pourront leur être utiles. Vous pourriez nous aider en l'occurrence, n'est-ce pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération très distinguée

G. Du Patten

(G^{te} Henry Patten)

II

Bretteville-Spreckels et Mr. Spreckels ont fait don du Palais de la Légion d'Honneur a choisi comme Directeur et co-Directeur du Musée, le Professeur Pope et le Dr. Azkerman-Pope. Ces deux personnalités Américaines doivent venir sous peu en Belgique pour prendre contact avec les membres du Comité. Elles désirent se documenter sur l'art Belge, ce qu'il fût depuis le début et à travers les siècles. Leur intention est d'obtenir de nos autorités compétentes des photographies et des films photographiques représentant nos trésors artistiques afin de pouvoir donner des conférences sur notre architecture, la peinture, la sculpture, nos vieilles tapisseries, etc. Le Gouvernement Français a remis au Professeur Pope plus de 1000 plaques photographiques qui contribueront à illustrer les conférences qui seront données sur l'art Français, le Gouvernement Français se propose d'augmenter cette collection périodiquement et de la tenir à jour.

Une collection complète des catalogues et des éditions d'art sur les Musées de Belgique et tous les travaux d'art édités en Belgique serait une heureuse contribution à la Bibliothèque du Musée.

La Direction du Musée se rend parfaitement compte qu'il lui faudra dans l'avenir faire l'acquisition d'oeuvres d'art Belges; A cet effet un fond de réserve a été créé par l'administration du Musée; nos artistes y trouveront des avantages,

Pour mener ce projet à bonne fin, le concours de personnalités Belges est nécessaire; un comité devra être formé, sous les auspices du Gouvernement et des autorités Belges. Il devra être composé de personnes influentes, d'artistes, de littérateurs, de représentants de la Presse, etc etc.

~~32/102~~
visites guidées

Bruxelles le 9 août 1925.

Monsieur,

Je recevrai avec plaisir le professeur Pope et sa femme, le Dr. Ackerman-Pope. Mais comme je suis en ce moment souvent absent, je vous prierais de vouloir bien me prévenir du jour et de l'heure de votre prochaine visite. Si non vous trouverez toujours au Musée un de mes adjoints qui vous donnera volontiers les renseignements désirés et vous fera voir nos collections.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur G. M. Patten
Les Croisettes,
Le Zoute sur Mer.